

Mode « observation des niohirs » activé !



Mésange charbonnière - Crédit : SEME

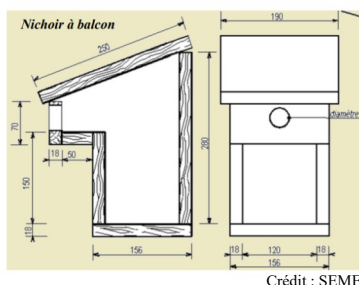
Mode observation des nichoirs activé !

Votre commune a lancé un Atlas de la Biodiversité Communale. Il s'agit d'un projet visant l'amélioration des connaissances naturalistes, mais aussi la sensibilisation des différents acteurs et la facilitation de la prise en compte de la biodiversité dans les décisions. Vous êtes acteur de ce projet !

Mai approche à grands pas, les nichoirs à Mésange charbonnière, à Mésange bleue ou encore à Rouge-gorge familier sont installés. C'est le moment de passer en mode observateur (puisque pour choisir le bon nichoir : il faut savoir quelles espèces fréquentent notre jardin). Pour cela, on peut s'aider des fiches d'aide au comptage pour les oiseaux des jardins : https://www.oiseauxdesjardins.fr/index.php?m_id=20020.

Vous savez maintenant quelles espèces fréquentent votre jardin. Où, et comment installer votre ou vos nichoirs ? Vous pouvez trouver des plans ici : http://www.seine-et-marne-environnement.fr/R_Teco_Nichoirs.html

Si vous choisissez de le construire vous-même, utilisez un bois résistant à l'humidité (chêne, robinier faux acacia, châtaignier ou contreplaqué CTBX (résistant à l'extérieur) ...) et surtout laissez-le brut. Plus le nichoir a l'air naturel, plus les oiseaux se sentiront à leur aise et dans leur élément. Ils pourront se servir de la rugosité du bois pour s'accrocher et sortir du nichoir. Ne pas le peindre, les couleurs fluo n'existent pas dans la nature, les peintures apportent une odeur également et votre nichoir risque de ne pas être utilisé. Si vous avez une âme d'artiste, vous pouvez le décorer avec de l'écorce. Afin d'éviter qu'il ne s'abîme trop vite, vous pouvez fixer une plaque étanche sur le toit (zinc, chute de lino...).



Pour accrocher le nichoir sur un arbre, il faut visser une latte de bois au dos du nichoir et le fixer avec un tendeur à vélo par exemple, pour ne pas blesser l'arbre. L'orientation du nichoir est importante : pour éviter que le nichoir soit trop humide ou au contraire que la température à l'intérieur soit trop élevée. L'orientation idéale est sud, sud-est. La période d'installation des nichoirs est plus tôt pendant l'hiver, ce qui laisse le temps aux oiseaux de trouver ces sites.

En fonction des espèces, la hauteur du nichoir et l'habitat où poser le nichoir sont différents. Pour la Mésange charbonnière et la Mésange bleue, le nichoir doit être disposé contre un mur ou sur un arbre de 1 à 6 m de hauteur. Pour le Rouge-gorge familier, le nichoir doit être placé sous des branchages denses dans une haie ou un buisson. Alors que pour une Sittelle torchepot, le nichoir doit être placé sur un arbre entre 3 et 6 m de hauteur.

Pour éviter les conflits de territoire, il faut éviter de mettre plusieurs nichoirs à destination de la même espèce dans un environnement proche. On peut par contre mettre un nichoir à Mésange bleue à proximité d'un nichoir à Mésange charbonnière. Lors de l'installation du nichoir, prenez garde à limiter l'accès aux prédateurs, comme les chats. Déjà ne pas le placer juste au dessus d'une branche ou d'un promontoire. Vous pouvez aussi mettre en place des systèmes qui empêchent le chat de monter à l'arbre, une sorte de collier anti chat et/ou d'équiper votre chat d'une clochette pour faire fuir les animaux à son approche.

Pensez bien à nettoyer votre nichoir à chaque fin de saison de reproduction en automne ou en hiver afin d'éviter la transmission de maladies entre individus et le développement de moisissures dans votre nichoir !

Si vous voyez que votre nichoir est occupé et que vous êtes curieux, il faut alors être discret. Si vous souhaitez observer la nichée, il vaut mieux attendre que les parents soient à l'extérieur et bien-sûr il ne faut pas toucher la couvée ! Pour être un spectateur encore plus discret, vous pouvez choisir de créer une paroi transparente caché derrière un ouvrant. Pour identifier l'espèce et l'occupation du nichoir, une observation simple des allées et venues très fréquentes des parents au nid, apportant nourriture ou évacuant des sacs fécaux suffit.

Vos nichoirs sont occupés ? N'hésitez pas à nous en faire part pour identifier les espèces qui se reproduisent sur la commune. Vous pourrez transmettre vos observations dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale mis en place sur votre commune à l'adresse mail dédiée : ABC@seme-id77.fr. En envoyant : la date de l'observation, espèces et nombre d'individus, le nom et le lieu (si possible l'adresse). Pour les plus audacieux directement sur la base de données naturaliste Géonature Île-de-France (<https://geonature.arb-idf.fr/>). Chacune des observations servira à améliorer les connaissances de votre commune !